Valais Chambre de tourisme

Wallis Tourismuskammer

Saint-Luc, le 14 juin 2022

Saint-Luc : assises annuelles de la Chambre Valaisanne de Tourisme

Missions accomplies sur fond de pandémie

Passant de l'idéal estival 2021 au réjouissant hiver 2021-2022 via les incertitudes de l'automne dernier, la Chambre Valaisanne de Tourisme (CVT) a maintenu le cap. Tout au long de ces mois de pandémie, la CVT a apporté son soutien à ses associations membres et a activement participé aux travaux de la task force Tourisme du canton du Valais : un bilan positif relevé par Luc Fellay, Vice-président, lors de l'assemblée générale de la CVT tenue mardi 14 juin dernier à Saint-Luc. Une assemblée qui a accueilli au sein de son Comité deux nouveaux membres, Didier Défago, Président des Remontées mécaniques du Valais et Mathias Fleischmann, CEO Lauchernalp Bergbahnen AG et Lötschental Marketing AG, et appelé Urs Zurbriggen, CEO My Leukerbad AG, à l'une de ses deux vice-présidences.

A l'heure de passer en revue le rapport de gestion 2021 de la CVT, Luc Fellay, Vice-président, a rappelé combien ces mois de pandémie avaient marqué le quotidien des acteurs du tourisme valaisan. Impacts sur leurs prestations comme sur les RH et autres conditions de travail, impacts sur les prêts à rembourser comme sur une analyse nécessaire de leurs capacités financières. Mais Luc Fellay s'est réjoui de ce que le texte de la future Constituante valaisanne comporte un article 181, exclusivement consacré au tourisme : une inscription que la CVT a initiée en étroite collaboration avec Mesdames Géraldine Pouget-Zufferey et Monika Holzegger, de la Commission thématique 4. Le Valais est ainsi, aujourd'hui, le seul canton à disposer, dans son texte fondamental d'un article dédié au tourisme ! Enchaînant aux propos de Luc Fellay, le Conseiller aux Etats Beat Rieder, Président de la CVT a relevé deux défis importants auxquels les acteurs du tourisme ont, et auront, à faire face : les personnels manquants et l'inflation.

Au chapitre statutaire, l'assemblée a pris congé de Berno Stoffel, l'un de ses deux vice-présidents, nommé à la direction des Remontées Mécaniques Suisses et d'Adrian Schnyder, représentant au Comité des Oberwalliser Tourismusbüros.

Parmi les prises de parole, relevons les propos du Vice-président sortant, Berno Stoffel : « le tourisme doit s'engager dans la politique, c'est essentiel et vital pour lui ! » Le Vice-président de la Commune d'Anniviers a plaidé pour le Val d'Anniviers, un terrain de jeu : pour Vincent Theytaz, trois enjeux majeurs impactent le tourisme anniviard, « la spécificité de chaque village de la vallée à développer, des complémentarités à souligner, un tourisme lié aux saisons, deux grandes saisons, été et hiver, qui doivent être avancées ou prolongées, c'est selon ainsi que la question de l'accès et de la mobilité des touristes ». Présidente des Remontées mécaniques Saint-Luc-Chandolin, Madame Patricia Chardon Kaufmann a relevé combien tous les acteurs touristiques du Val d'Anniviers savaient se fédérer autour d'un produit et travailler ensemble. « Pour nous, la diversification de nos activités est une question de survie – et nous la réalisons ! » a-t-elle ajouté, soulignant combien la formation d'apprentis était essentielle : « Nous nous devons d'offrir des places de travail – et des logements à nos jeunes ».

Enfin, au chapitre de ses activités futures, la CVT a annoncé son traditionnel « Rendez-Vous du Tourisme » qui aura lieu, à Martigny, Foire du Valais, **le mardi 4 octobre prochain**. Et d'ores et déjà, son assemblée générale 2023 agendée au **mardi 20 juin 2023 au Bouveret**.

- Le rapport de gestion 2021 peut être consulté sur le site www.tourismevs.ch

Beat Rieder, Président de la CVT

Vincent Theytaz, Vice-président de la commune d'Anniviers

Luc Fellay, Vice-président de la CVT

Nicolas Pralong, Secrétaire général

Berno Stoffel, Vice-président

Berno Stoffel, Vice-président de la CVT

Patricia Chardon-Kaufmann, Présidente des Remontées mécaniques de St-Luc / Chandolin

Photos : Nathalie Studer (n.studer@anniviers.ch)